



Le 17 avril 2019

Fusion/absorption des Secrétariats Généraux des DDI :

Le grand passage en force !

Le CT des DDI ne pouvait avoir lieu dans ces conditions !

Sur ce sujet comme sur l'ensemble de ceux touchant à l'avenir des DDI et de leurs missions, **ce n'est visiblement pas dans les instances représentatives qu'il faut attendre une information honnête et transparente**, encore moins une quelconque écoute ni négociation. Non ! Les informations, il faut aller les chercher dans le discours du Ministre de l'Intérieur du 17 janvier, lors de ses vœux aux Préfets, dans la presse spécialisée, dans des semi-confidences ministérielles isolées, ou encore dans nos réseaux syndicaux.

Dans ce contexte, **les agents et cadres des secrétariats généraux sont légitimement inquiets**. Cette inquiétude s'est immédiatement traduite en signes tangibles : demandes de mutation, postes publiés « à durée déterminée » ne trouvant pas preneurs ...



Alors oui, l'inquiétude est palpable, et la colère monte.

Les OS du CT des DDI ont certes été auditionnées par la mission inter-inspection en charge de faire des propositions au Premier ministre, dont le rapport est soi-disant attendu pour effectuer les arbitrages. Or, l'information est désormais publique, **l'administration travaille déjà à la mise en œuvre d'une organisation faisant fi de l'ensemble de nos revendications, sans avoir même attendu les conclusions de l'inspection.**

→ **OUI** cette réforme remettra en cause le bon fonctionnement et l'existence même des DDI à terme, avant de s'attaquer aux Directions Régionales, et mettra en concurrence directe les agents actuels des Secrétariats Généraux

→ alors **NON**, nous ne pouvons accepter le passage en force opéré par l'administration et **OUI** nous exigeons des arbitrages politiques prenant en compte l'expression des représentants des personnels (élus avec 82 % de taux de participation)

→ **NON**, la date du 1^{er} janvier 2020 n'est pas réaliste quels que soient les arbitrages rendus.

Après avoir adopté une résolution unanime le 21 février dernier (consultable [ici](#)), les représentants des personnels des DDI ne pouvaient accepter de siéger à la réunion du CT des DDI convoquée le 17 avril 2019 par le Secrétaire Général du Gouvernement, refusant de se laisser berner ou de se faire instrumentaliser.

Désignés par 82 % des agents des DDI dans le cadre du scrutin du 6 décembre 2018, **ils ont refusé de servir de caution** au gouvernement dans cette nouvelle tentative de passage en force, **s'ajoutant à celui du projet de loi de « transformation de la Fonction Publique » justifiant un appel unitaire à la grève le 9 mai prochain**, étape forte du processus de mobilisation.

Aussi, ils ont décidé de claquer la porte du comité technique central des DDI de ce jour, en **conditionnant la reprise des travaux de cette instance** :

- **à l'arrêt immédiat de l'ensemble des démarches nationales et locales** préfigurant la mise en place au pas de charge des secrétariats généraux communs
- **à la présentation des conclusions de la mission inter-inspection**
- **à un échange dans un délai très rapide avec le chargé de mission** mandaté par le Secrétaire général du gouvernement, afin de porter nos remarques, nos revendications et nos contributions
- **à une réponse formelle du Premier ministre à leur [résolution](#) du 21 février 2019**, excluant en particulier les fonctions RH du périmètre à mutualiser
- **à l'information immédiate des agents que**, quels que soient les arbitrages en matière d'organisation, **aucune réorganisation ne sera mise en place avant le 1^{er} janvier 2021.**



Ils ont enfin pris l'initiative **d'alerter les directeurs et directrices des DDT(M)** réunis en séminaire national, **en présence du ministre de l'Agriculture** qui a visiblement pris conscience de l'importance du sujet pour son ministère.

Edouard Philippe le 8 avril 2019 :

*« Si on ne prend pas le temps de bien écouter, en général,
on n'entend pas bien »*

Le 9 mai, par la grève et dans les manifestations :

L'occasion de se faire entendre sur l'avenir des services, des carrières, des métiers !